




Evaluation du Grenelle de l'Environnement

Présentation des résultats

Conférence de presse du 2 novembre 2010

- 1. Principes méthodologiques**
- 2. Synthèse des résultats**
- 3. Présentation par domaine d'action**
- 4. Conclusion**

An aerial, high-angle photograph of a modern city. The image is dominated by a complex, multi-level highway interchange with several overpasses and ramps. The surrounding urban area is densely packed with buildings of various heights and colors, interspersed with green spaces and smaller streets. The overall color palette is a mix of blues, greys, and greens, suggesting a high-tech or futuristic urban environment.

1. Principes méthodologiques

Principes méthodologiques

- ▶ L'évaluation avait pour objectif d'apprécier les résultats observés et les évolutions générées à ce jour grâce à l'application des engagements du Grenelle, 3 ans après les tables rondes des 24, 25 et 26 octobre 2007.

- ▶ Dans ce but, un comité d'évaluation a été constitué, composé de :
 - ▶ M. Alain GRIMFELD
 - ▶ M. Jean JOUZEL, assisté de :
 - ▶ M. Bruno GAZEAU
 - ▶ M. Alain LIEBARD
 - ▶ M. Philippe PELLETIER
 - ▶ M. Jean-François LE GRAND
 - ▶ Mme Nicole NOTAT

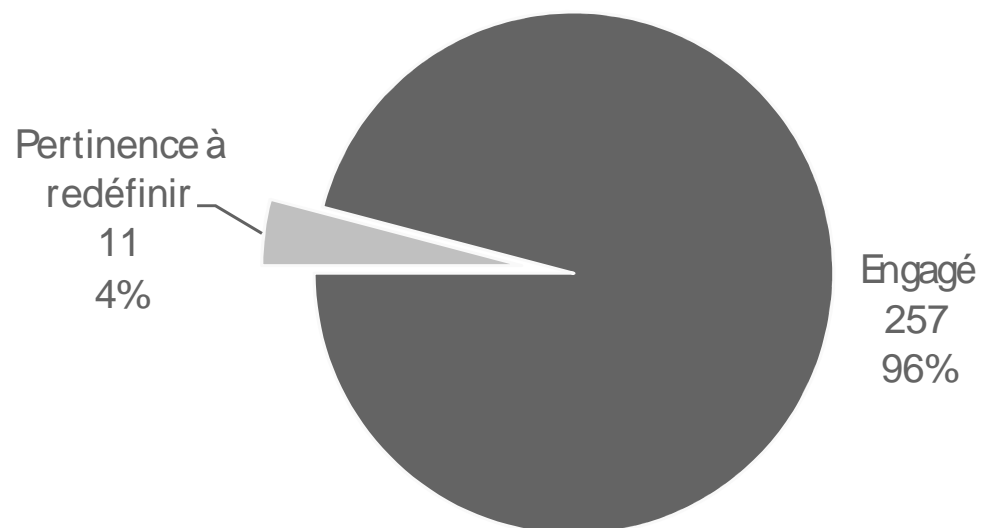
Principes méthodologiques

- ▶ Le cabinet Ernst & Young, sélectionné par appel d'offres, a pris en charge la coordination de l'évaluation, la vérification des informations et a participé à la rédaction du rapport final.
- ▶ L'analyse des 268 engagements initiaux du Grenelle de l'Environnement, à partir de la documentation disponible et des entretiens effectués, est présentée par domaine d'action.
- ▶ Le rapport d'évaluation s'inscrit dans la perspective des prochaines tables rondes destinées à proposer pour la suite des priorités d'action par grande thématique.



2. Synthèse des résultats

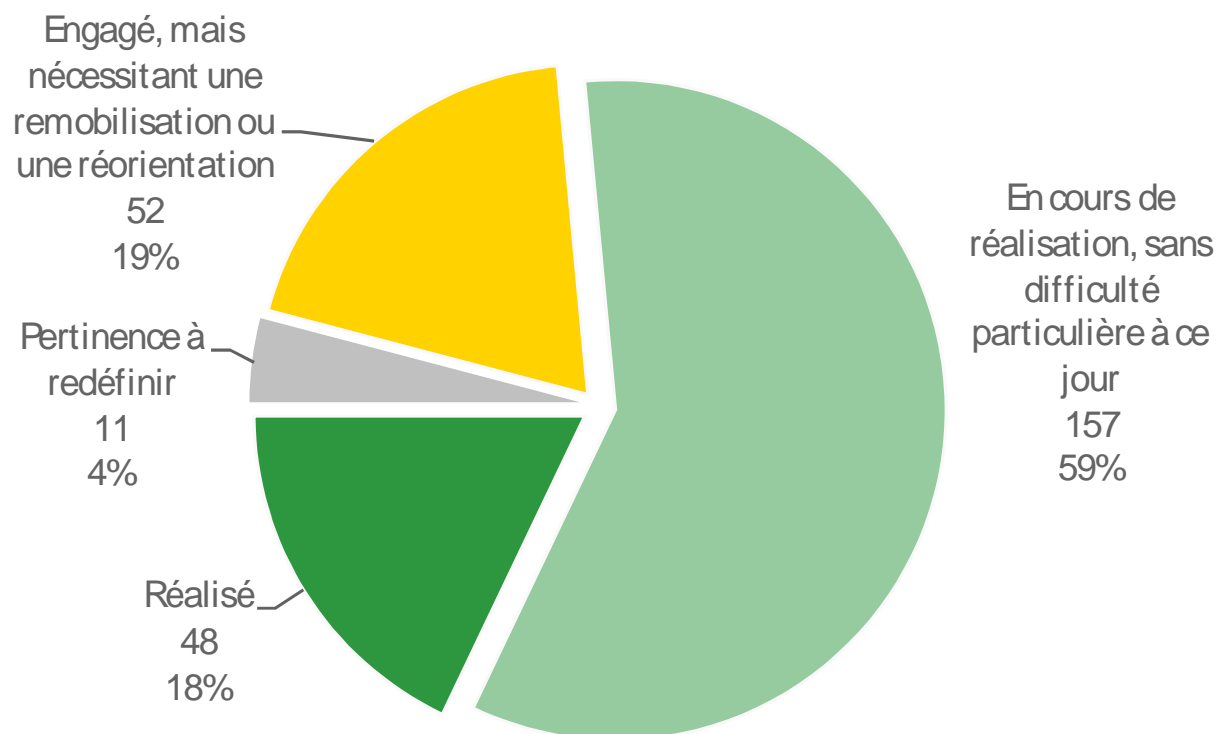
Des démarches engagées dans la majorité des cas



Les démarches sont engagées dans 96% des cas

11 engagements sont à redéfinir

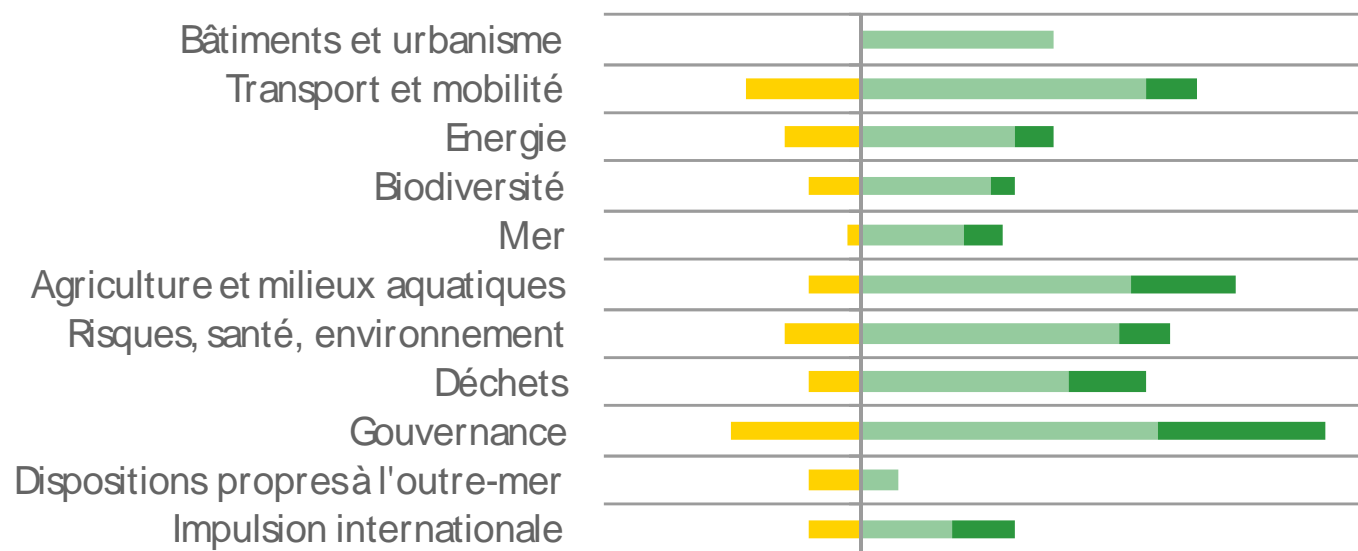
77% des engagements sont réalisés ou en voie de réalisation



- ▶ La mesure de l'avancement doit se comparer au calendrier complet de mise en œuvre (2020 ou au-delà pour une grande partie des engagements).

Des avancées structurantes dans tous les domaines

- ▶ Une mobilisation de tous les acteurs à maintenir dans la durée pour permettre l'atteinte des objectifs initiaux



■ Engagé, mais nécessitant une remobilisation ou une réorientation

■ En cours de réalisation, sans difficulté particulière à ce jour

■ Réalisé



3. Présentation par domaine

Gouvernance et démocratie écologique (1/2)

- ▶ Un nouveau modèle de gouvernance fondé sur la participation de tous les acteurs
 - ▶ Une participation renforcée des parties prenantes dans le cadre d'une «gouvernance à cinq » avec la reconnaissance effective de la place des acteurs environnementaux.
 - ▶ Des modalités de participation du public et des parties prenantes au processus de décision améliorées.
- ▶ De nouveaux outils de mesure et d'information sur les performances environnementales et sociales
 - ▶ Les acteurs économiques auront à fournir une information sociale et environnementale plus complète et plus fiable sur leurs activités et sur leurs produits, en réponse aux attentes des consommateurs et des investisseurs.
 - ▶ L'expérimentation de l'affichage environnemental doit n'être qu'une étape dans le développement de l'information environnementale sur les produits.

Gouvernance et démocratie écologique (2/2)

- ▶ Un changement des mentalités en cours grâce aux actions de sensibilisation et de formation
 - ▶ Les sujets environnementaux tiennent une place importante dans les médias depuis le Grenelle.
 - ▶ Les thématiques du développement durable sont en voie d'intégration dans les formations scolaires et professionnelles, initiales et continues.
 - ▶ La Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) définit un cadre pour intégrer le développement durable dans les politiques publiques, dont le caractère structurant doit être reconnu.
 - ▶ L'introduction du développement durable dans les instances de dialogue et de négociation de l'entreprise ou de leurs établissements, notamment les CHSCT, doit encore être assortie d'une base juridique.

Bâtiment et urbanisme (1/2)

- ▶ La réglementation thermique 2012 (RT 2012) ouvre une nouvelle ère de la performance énergétique pour le secteur de la construction
 - ▶ Elle introduit une véritable rupture des habitudes de construction.
 - ▶ Les acteurs de la filière anticipent ses exigences.

- ▶ La rénovation du parc existant s'engage avec détermination
 - ▶ Les logements privés sont le cœur de cible d'une rénovation soutenue par l'État.
 - ▶ Elle doit s'accompagner d'une sensibilisation des résidents aux bonnes pratiques.

Bâtiment et urbanisme (2/2)

- ▶ La réussite de la mutation nécessite des moyens soutenus dans la durée et une nouvelle organisation de la filière et des compétences
 - ▶ Des financements importants doivent être mobilisés.
 - ▶ Un effort particulier doit être porté sur les enjeux de la formation et de l'attractivité de la filière.
- ▶ Le Grenelle de l'environnement a renforcé la planification de l'urbanisme et créé l'émulation autour de projets exemplaires
 - ▶ Les objectifs de lutte contre l'étalement urbain et la préservation des continuités écologiques sont fixés dans les PADD.
 - ▶ La nouvelle dynamique des acteurs favorise la généralisation des documents d'urbanisme.

Transport et mobilité (1/2)

- ▶ Le Grenelle de l'Environnement a permis l'émergence d'une véritable filière de véhicules décarbonés
 - ▶ Les émissions moyennes du parc de véhicules automobiles neufs ont chuté de 149 gCO₂/km en 2007 à 130 g/km au troisième trimestre 2010, en rupture prononcée avec la tendance historique.
 - ▶ Une dynamique industrielle s'est créée autour de la voiture électrique de demain.
 - ▶ La recherche et l'innovation sont soutenues par le Grand Emprunt (1 Md€).
- ▶ Des investissements très importants ont été initiés pour favoriser le report modal au plus tôt
 - ▶ Investissements lourds de la part de l'État et des collectivités locales, favorisant les modes de transports collectifs propres et innovants.
 - ▶ De nombreuses mesures sont déployées pour développer le fret non routier.
 - ▶ La mise en place de l'éco-redevance poids lourds, reportée à 2011 du fait de sa complexité technique, est fondamentale dans le financement des infrastructures de transport alternatives à la route.

Transport et mobilité (2/2)

- ▶ Le transport intègre progressivement la problématique de mobilité durable
 - ▶ Le développement d'un affichage environnemental fiable et cohérent sur l'ensemble des prestations de transport est amorcé.
 - ▶ La mutation des autorités organisatrices de transport vers une approche plus complète de la mobilité et l'internalisation des coûts environnementaux et sociaux constituent les enjeux majeurs.
- ▶ Une transformation qui prendra du temps, mais qui semble inéluctable au regard de la dynamique amorcée
 - ▶ Les impacts du Grenelle et des mesures envisagées dépassent le cadre de la seule diminution des émissions.
 - ▶ La visibilité des transformations varie considérablement selon le mode de transport.

Énergie (1/2)

- ▶ Le Grenelle a permis le décollage remarquable des énergies renouvelables
 - ▶ Des objectifs très ambitieux au départ, repris dans la PPI et dans le plan développement des énergies renouvelables (novembre 2008).
 - ▶ Chaque année, plus de 1000 MW éolien sont raccordés au réseau.
 - ▶ Le parc photovoltaïque a été multiplié par 7 en 2 ans nécessitant un ajustement des mesures de soutien.
- ▶ Le soutien affirmé à l'innovation a amorcé un changement marqué et structurant du logiciel énergétique
 - ▶ L'émergence de nouveaux leaders nationaux dans le secteur des énergies renouvelables contribue au développement d'une offre industrielle nationale.
 - ▶ De nombreuses dispositions en faveur des économies d'énergie accompagnent ce développement.

Énergie (2/2)

- ▶ La recherche et le développement des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie sont soutenus fortement
 - ▶ Le fonds démonstrateur et le fonds chaleur, dotés respectivement de 400M€ et 1Md€, ont été créés sous l'égide de l'ADEME pour renforcer le développement des projets.
 - ▶ Dans le cadre du Grand Emprunt, plus de 2 Mds€ ont été affectés à la recherche en matière d'énergies décarbonées.
- ▶ L'atteinte des objectifs à horizon 2020 semble à notre portée
 - ▶ L'adhésion et la mobilisation des parties prenantes devra être renforcée pour assurer l'atteinte des objectifs.
 - ▶ Les engagements du Grenelle doivent également trouver leur traduction dans les domaines économiques et sociaux, en exploitant pleinement les gisements d'emplois industriels ou de services associés.

Biodiversité et mer

- ▶ L'enjeu de la biodiversité placé au cœur des préoccupations
 - ▶ Le pari du dialogue entre les parties prenantes a été relevé avec succès et un portage politique très affirmé a permis de maintenir la dynamique.
 - ▶ L'inscription dans la loi de la trame verte et bleue et la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) ont permis de mettre en place un cadre en faveur de la préservation de la biodiversité.
 - ▶ La réflexion sur une fiscalité favorable à la biodiversité reste à développer.
- ▶ Efficaces, les mesures en faveur des espaces protégés et des espèces menacées doivent encore s'intensifier
 - ▶ Le plan de restauration des espèces protégées nécessite des moyens renforcés.
 - ▶ La prise en compte de la biodiversité forestière doit trouver sa place dans le développement de la filière bois.
- ▶ Le Grenelle de l'Environnement a initié un portage volontariste de la politique de la mer, concrétisé par le Grenelle de la Mer.

Agriculture et milieux aquatiques

- ▶ Un élan politique et des moyens importants soutiennent la montée en puissance de nouvelles pratiques agricoles
 - ▶ Le nombre d'agriculteurs bio a crû de 24% en 2009, les surfaces cultivées en bio de 16%. Pour 2010, une croissance plus rapide encore est attendue.
 - ▶ La certification des exploitations à Haute Valeur Environnementale (HVE), plus respectueuses de l'environnement, doit encore être mise en œuvre sur le terrain.
- ▶ La dynamique engagée pour la protection des milieux aquatiques doit permettre d'atteindre le bon état écologique des eaux
 - ▶ La mise en place du plan Ecophyto 2018 représente une avancée majeure pour la réduction des risques liés aux produits phytosanitaires.
 - ▶ Une amplification de la recherche est nécessaire pour dépasser les contraintes du monde agricole.
- ▶ Le Grenelle a initié et encadré une large réflexion sur les OGM
 - ▶ A travers l'instauration du Haut Conseil des Biotechnologies (HCB).
 - ▶ A travers le rôle de la France dans la réforme de l'évaluation EFSA des produits.

Risques, santé, environnement

- ▶ La concertation des parties prenantes a permis d'aboutir à l'élaboration du Plan National Santé Environnement II
 - ▶ Plusieurs programmes de surveillance de l'état de l'environnement et de suivi sanitaire de la population ont été initiés.
 - ▶ Le Plan particules prévoit un arsenal de mesures afin de réduire de 30% la concentration en particules fines d'ici 2015.
 - ▶ La prise en considération des risques liés aux radiofréquences et l'élargissement du périmètre des substances préoccupantes au sens du règlement REACH ont abouti à l'élaboration d'un cadre réglementaire renforcé.
- ▶ Le pilotage efficace de ces actions au cours des prochaines années doit permettre d'assurer la tenue des objectifs.
 - ▶ Le modèle économique Santé-Environnement doit engendrer des synergies entre CHU, centres de recherche et industries.

Déchets

- ▶ L'inflexion récente de la production de déchets nécessite d'être confirmée dans la durée
 - ▶ La sensibilisation des consommateurs et l'encouragement des producteurs aux démarches d'éco-conception sont les domaines d'influence privilégiés.
- ▶ Un ensemble de mesures visent à accélérer le développement des filières de valorisation matière et la transition vers une économie circulaire
 - ▶ La fiscalité a été révisée pour rendre le recyclage plus compétitif, mais la création d'une tarification incitative de la collecte des OM s'avère difficile, tout comme la taxation des déchets du BTP mis en décharge.
 - ▶ Une contribution étendue des producteurs au financement du traitement des déchets et des nouvelles filières REP (Responsabilité Elargie des Producteurs) a été créée.
 - ▶ La valorisation des déchets organiques par le retour au sol de la matière et par la méthanisation est encouragée.

Impulsion internationale

- ▶ La France s'implique de manière déterminante aux niveaux européen et international
 - ▶ La mise en place d'une contribution climat-énergie européenne et l'obtention d'un nouvel accord international sur le climat (Partenariat REDD+) ont été considérées comme prioritaires.
 - ▶ Les discussions sur la création d'une Organisation Mondiale de l'Environnement ont été menées auprès de l'ONU.
 - ▶ Un accord de principe a été soutenu pour la création de l'IPBES (plateforme internationale pour la biodiversité), dépendant des conclusions des négociations de Nagoya.

- ▶ La PFUE a favorisé la mise en place de nouvelles politiques
 - ▶ L'adoption du Paquet Energie Climat inscrit dans la législation communautaire les objectifs en matière de lutte contre le changement climatique.
 - ▶ Le renforcement de l'évaluation environnementale des OGM, et notamment de leurs effets à long terme, est en cours de réalisation.

A person is silhouetted against a sunset over a valley. The person is standing on a grassy hillside, looking out over a valley filled with clouds. The sun is low on the horizon, creating a warm orange and yellow glow. A semi-transparent white box with a grid pattern is overlaid on the image, containing the text "4. Conclusion".

4. Conclusion

Conclusion

- ▶ Une dynamique unique dans l'histoire récente de notre pays
 - ▶ Un processus participatif inédit à cette échelle.
 - ▶ Des objectifs ambitieux, porteurs de ruptures.
 - ▶ Un élan décliné dans de nombreuses politiques, locales, nationales et même internationales.
- ▶ Un véritable monument législatif, comprenant près de 450 articles de loi et environ 70 dispositions fiscales
 - ▶ Près de 200 décrets d'application doivent encore être adoptés.
- ▶ Des évolutions irréversibles, notamment une prise de conscience des enjeux environnementaux par l'ensemble de la société.

Vers un nouveau modèle de développement

- ▶ Accélérer la demande de produits et services responsables
 - ▶ L'information sur l'empreinte environnementale des produits pourrait modifier profondément les comportements d'achats.
 - ▶ Les incitations économiques et fiscales devraient stimuler la demande et améliorer la compétitivité de ces nouveaux produits.
 - ▶ La commande publique contribue aussi, par les économies d'échelle, à rendre ces produits plus compétitifs.

- ▶ Développer une offre compétitive de produits responsables
 - ▶ Par la mobilisation de moyens publics et privés de recherche et développement pour le développement des filières vertes.
 - ▶ Par l'incitation à l'innovation autour des nouveaux « business models » et de l'éco-conception des produits (modification des processus de décision et des chaînes d'approvisionnement et de valeur) en préparation à l'étiquetage environnemental .

Conclusion

- ▶ Un formidable moteur de relance économique
 - ▶ Par le renouvellement des produits et services
 - ▶ Par l'innovation et les investissements
- ▶ Des ajustements réguliers des mesures de soutien de l'offre et de la demande de produits responsables afin d'accompagner le virage vers une économie « verte », compétitive et équitable
- ▶ Une mobilisation de tous nécessaire, dans la durée, pour transformer les activités économiques et conduire le changement, en France, comme avec nos partenaires internationaux